

Violence et travail

Avant-propos
Christophe DEJOURS

La *violence* est devenue, ces derniers mois, prétexte à de nombreuses manifestations scientifiques, rencontres professionnelles et battages médiatiques. Ce bruit autour de la violence est sans doute en rapport avec l'augmentation effective des conduites d'agression auxquelles sont exposées, dans la vie ordinaire, des parties de la population qui, jusque naguère, en étaient, pour l'essentiel, protégées. Ce qui inquiète, ce ne sont pas tant les gestes d'agression eux-mêmes que l'absence de toute assurance qu'ils puissent, un jour, être endigués ou socialement contrôlés : peur de leur inexorable multiplication, en d'autres termes.

La violence déferle, c'est vrai, sur des catégories de plus en plus nombreuses de travailleurs et il n'est donc pas injustifié de mettre à l'ordre du jour l'étude des relations entre violence et travail.

Mais si ce thème a été retenu, ce n'est pas pour faire le point sur la *traumatologie professionnelle* : névrose traumatique, syndrome subjectif posttraumatique et sinistrose, autrefois apanage presque exclusif des accidentés du travail dans le bâtiment et les travaux publics, sont devenus des conséquences psychopathologiques fréquentes de cette nouvelle forme d'accidents du travail que sont les agressions commises par des délinquants, voire par de simples clients excédés ou en colère, contre des personnels dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. En effet, en ce domaine, les caractéristiques cliniques et étiologiques sont décrites depuis longtemps par la médecine du travail et la psychopathologie, et il n'y a rien de nouveau à présenter au lecteur.

Il en va tout autrement des problèmes posés par les nouvelles formes de pathologie recensées depuis quelques années, comme les pathologies de *surmenage* – *burn-out*, troubles musculo-squelettiques, *karôshi* –, ou la multiplication des dépressions et des gestes suicidaires jusque sur les lieux de travail. La difficulté ne se situe pas tant dans la description des tableaux cliniques – qui restent parfaitement classiques – que dans leur *étiologie* ; c'est-à-dire dans la discussion des causes de ces pathologies et de la responsabilité qui revient au travail dans l'augmentation de leur fréquence.

On parle, à ce propos, de stress, plus récemment de *mobbing*, de harcèlement ou de persécution par les employeurs, par les cadres, par le système de management, par la menace au licenciement et à la précarisation, etc.

Pour certains auteurs, pour beaucoup de praticiens – notamment parmi les médecins du travail et les travailleurs sociaux –, pour de nombreuses victimes de ces pathologies, ces nouvelles formes de contrainte et de pression psychologique sur les salariés relèvent, à part entière, de la violence. À l'appui de cette interprétation, la définition même de l'expression « faire violence à quelqu'un » : « agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation = forcer quelqu'un » (dictionnaire *Robert*). Cette définition est, pour d'autres auteurs, un peu trop large : la force et l'intimidation ne sont pas choses équivalentes, car on peut très bien intimider quelqu'un sans exercer la moindre violence contre lui ; « intimider » : « remplir quelqu'un de peur en imposant sa force, son autorité » (dictionnaire *Robert*).

La discussion sur la place de la violence dans l'étiologie des nouvelles pathologies professionnelles a d'abord un enjeu *théorique* : où commence la violence ? comment distinguer violence et non-violence ? comment caractériser l'abus de pouvoir ? quels sont les rapports entre violence et autorité ? entre violence et pouvoir ? Caractériser la violence, dans le travail, n'est pas chose facile, comme on le verra.

L'enjeu est ensuite *politique* : les conduites violentes, avons-nous dit, tendent effectivement à se multiplier. Mais, globalement, la violence s'accroît-elle dans nos sociétés ? Ce n'est pas évident. Et si à cette question on donne une réponse positive, quel rôle doit-on attribuer au travail dans l'aggravation de la violence sociale ?

Par ailleurs, si la violence est en cause dans le développement du système néo-libéral, et si, comme le stipule sa définition même, la violence est un abus de la force, il faudra admettre que les travailleurs, pour

la plupart, sont des *victimes* du système. Si au contraire, on considère que la violence n'est pas en cause, il faudra reconnaître que le succès du système repose sur le *consentement* des travailleurs. Voilà pourquoi l'élucidation des rapports entre violence et travail revêt aujourd'hui une telle importance.

On sait que la psychodynamique et la psychopathologie du travail se préoccupent de l'analyse des processus subjectifs mobilisés par les situations de travail. Rappelons que la spécificité de ce courant théorique et clinique est de penser ces processus subjectifs, non seulement dans leur dynamique intrasubjective, mais aussi à partir de la dynamique intersubjective : on travaille pour quelqu'un, mais dans un contexte très contraint qui implique d'accorder une place capitale à l'analyse de la dynamique des rapports sociaux qui se tissent et se transforment autour des enjeux du travail.

Récemment, de nouvelles pistes ont été ouvertes à la recherche en psychodynamique du travail pour tenter de traiter des différences significatives entre les contraintes imposées aux hommes et aux femmes et leurs conséquences sur leur rapport subjectif au travail. Il aurait été impensable, dans le cadre de ce dossier, de ne pas soulever la question de l'analyse comparée des rapports violence-travail en fonction des rapports sociaux de sexe. Prendre en considération la façon dont la violence s'inscrit dans les rapports entre hommes et femmes conduit à mesurer avec beaucoup de circonspection la distribution des places et des rôles de chacun vis-à-vis de la violence. Les sources de la violence sociale sont plus ambiguës qu'on ne pourrait le croire. La violence dans les rapports hommes-femmes et la façon dont elle prend place dans les formes sociales de la virilité et de la domination plaident contre la tentation de s'en défaire totalement sur le système – économique libéral. La violence semble bien être une production culturelle subtilement reproduite et transmise, y compris à partir des espaces privés. Raison de plus pour adopter une attitude prudente dans l'analyse étiologique des rapports entre violence et nouvelles pathologies liées au travail.

Même si les textes présentés dans ce dossier plaident plutôt pour une conception restrictive de la violence et laissent, donc, ouverte – à propos du travail – la question ailleurs classique de la servitude volontaire, on verra que de nombreuses contradictions apparaissent entre les auteurs, tant à propos des rapports sociaux de travail qu'à propos des rapports sociaux de sexe et des questions relatives à la domination sociale et sexuelle.

Ces textes reprennent les exposés qui ont été présentés en séances plénières au 2^e Colloque international de psychopathologie et de psychodynamique du travail, le 12 mars 1999 à Paris. Ces exposés ont soulevé des réserves et des objections parmi les participants au colloque. C'est dire que la place qui revient à la violence dans l'*étiologie* des nouvelles formes de pathologie observées depuis une dizaine d'années par les praticiens dans le monde du travail – cette place donc – fait l'objet de controverses qui ne semblent pas près de s'éteindre.

La revue *Travailler* s'efforcera de répercuter, dans ses prochains numéros, les nouvelles contributions à ce débat.

Christophe Dejours